

2 mars 2018

# Port de Lézardrieux. Le projet définitif présenté



Le projet du port comprend une grande promenade qui longera l'intégralité des quais. Documents DR

Le plan de financement du projet du port de Lézardrieux a été validé en fin d'année 2017. Il comprend un volet maritime et un volet terrestre. Les plans définitifs du volet terrestres ont été présentés jeudi, lors du conseil municipal.

Le volet maritime comprend l'extension des pontons : 1.460.000 € ; maîtrise d'œuvre : 39.938 € ; frais divers : 3.000 € ; prolongement de la cale : 130.000 €. Subvention du Département : 500.000 € (Lézardrieux est un port départemental). Soit un autofinancement par le budget port de plaisance de 1.132.938 € par le biais d'un emprunt, qui sera remboursé grâce aux places supplémentaires créées.

Volet terrestre : Maison de la mer : 970.000 € ; aménagements extérieurs (parkings, rehaussement, voirie, paysages) : 1.050.000 € ; panneaux solaires : 15.000 € ; maîtrise d'œuvre : 225.500 € ; études diverses : 32.633€. Subventions : du Département : 299.673€, de la Région : 300.000 €, du Fonds Chaleur pour les panneaux solaires : 5.000 €. La dotation d'équipement escomptée est de 322.800 €. Soit un autofinancement de 1.365.660 € assuré par un emprunt sur 25 ans.



Le projet définitif du volet terrestre a été présenté au conseil municipal de jeudi soir. Ce dernier a maintenu la somme de 299.673€ (subvention du Département) dans le cadre de la revoyure du Contrat de territoire pour ces travaux au port.